

Liste de contrôle des documents
Sages-femmes diplômées au Canada - DEMANDE DE RÉCIPROCITÉ

En vertu du Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession de sage-femme hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre des sages femmes du Québec (RLRQ, c. s-0.1, r. 3).

NOM (de famille à la naissance) :	Prénom :
Adresse postale complète :	
Adresse courriel : Tél : Cellulaire :	

Documents à fournir dans l'ordre ci-dessous	Inclus	Non inclus Motif (obligatoire)
1- Liste de contrôle des documents complétée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2- Frais d'ouverture de dossier à l'OSFQ : 150,00 + plus taxes =172,46 \$ (une fois à vie)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3- Curriculum vitae récent en français (coordonnées complètes à jour) avec une photo format passeport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4- Preuve de citoyenneté ou de résidence permanente (certificat de naissance ou copie certifiée conforme du passeport)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5- Preuve de maîtrise de la langue française selon les critères de l'Office québécois de la langue française (article 35 de la Charte de la langue française *)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6- Copie certifiée conforme des diplômes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7- Copie du permis ou de l'autorisation de l'exercice de la profession de sage-femme dans sa province.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8- Attestation de travail au cours des trois dernières années	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9-Attestation de bonne conduite professionnelle (incluant radiation, limitation ou suspension de son permis, art 46.1 Code des professions)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10- Certificat à jour en urgences obstétricales (FUO, GESTA ou ALSO)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11- Certificat à jour en réanimation néonatale (avec intubation et cathétérisme ombilical)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12- Frais d'analyse de dossier : 150,00 + plus taxes = 172,46 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* En l'absence de preuve de maîtrise de la langue française, la candidate pourrait demander un permis temporaire selon l'article 37 de la Charte de la langue française.